

226C1171
FR0000120693-FS0679

30 juillet 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 juillet 2026, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 juillet 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, le seuil de 5% du capital de la société PERNOD RICARD et détenir, indirectement, 12 643 094 actions PERNOD RICARD représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 4,17% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PERNOD RICARD hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 331 400 actions PERNOD RICARD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 10 128 actions PERNOD RICARD résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;
- 550 000 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 4 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 17 décembre 2027, à des prix compris entre 80,00 et 120,00€ ;
- 767 400 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 11 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 septembre 2026 et le 17 décembre 2027, à des prix compris entre 50,00€ et 115,00€ ; et
- 3 872 actions PERNOD RICARD résultant de la détention d'un contrat « *forward* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 2 juillet 2027, au prix unitaire de 70,61 € ; et

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 11 079 361 actions PERNOD RICARD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 8 266 916 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 142 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 3 août 2026 et le 25 février 2041 ;
- 2 727 213 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 5 contrats « *future* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 21 août 2027 et le 15 décembre 2028 ;

¹ Sur la base d'un capital composé de 252 269 195 actions représentant 303 015 860 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 53 696 actions PERNOD RICARD résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, au prix unitaire de 74,44 € ; et
 - 31 536 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 79 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 22 janvier 2029 et le 4 juin 2032, à des prix compris entre 12,50 € et 60,43 €.
-